



Jachères: installation, entretien et remise en culture

Les jachères ont un impact direct sur la production agricole en favorisant les auxiliaires, en protégeant le sol et en permettant son repos. Elles agrémentent le paysage et servent d'espace vital à beaucoup d'espèces de plantes et d'animaux. Pour que les jachères puissent remplir toutes ces fonctions, un choix judicieux de l'emplacement et des soins adaptés sont nécessaires.



Les jachères changent d'apparence au fil du temps. La première année, les plantes accompagnatrices des cultures telles que la nielle des blés et le bleuet poussent (1). A partir de la deuxième année s'établissent l'anthémis des teinturiers et la molène, ainsi que la marguerite et la centaurée. Dans les jachères plus âgées s'installent des espèces pérennes telles que la tanaisie, le millepertuis et la cardère (3, 4).

Du printemps à l'automne, les jachères embellissent le paysage avec leurs fleurs. Beaucoup de promeneurs apprécient l'éclat de leurs couleurs.

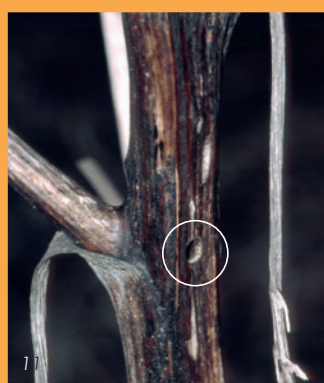


Les jachères permettent de relier les milieux naturels entre eux dans le paysage cultivé ouvert. Elles offrent ainsi nourriture, refuges et corridors de fuite.



La carotte sauvage (7) sert de plante nourricière à la chenille du machaon (8). Celui-ci peut donc être favorisé par la présence de carotte sauvage. Beaucoup d'autres chenilles de papillons sont ainsi en partie dépendantes d'une unique espèce de plante. Machaon adulte (9).

Lieux de nourrissage et de reproduction pendant la période de végétation, les jachères offrent également en hiver des refuges et sites d'hivernage, par exemple dans les tiges mortes restées sur pied (10). Des orifices de sortie d'insectes peuvent être observés (11). Les cardères sont une source de nourriture pour les chardonnerets (12).



Conditions et contributions: Les conditions, critères d'exclusion et montants des contributions sont présentés dans le document « Compensation écologique dans l'exploitation agricole » (AGRIDEA, www.agridea.ch).

Installer des jachères florales et tournantes

Les jachères installées dans des endroits adéquats nécessitent beaucoup moins d'entretien et sont plus faciles à remettre en culture !

Jachère florale ou tournante – que choisir ?

Une jachère florale si:

- Un milieu de forme linéaire est souhaité. La largeur optimale est de 5m et plus.
- La jachère doit rester 4 à 6 ans au même endroit.
- L'installation de jachères répartie sur plusieurs années est prévue. La présence de jachères d'âges différents sur l'exploitation est particulièrement utile à la flore et la faune.
- D'autres surfaces de compensation écologique doivent être reliées entre elles.
- La parcelle était utilisée comme terre assolée, prairie temporaire ou culture pérenne précédemment. Les légumineuses et prairies temporaires comme précédant culturel sont toutefois peu favorables à cause de leur fort pouvoir de libération de l'azote.
- Une capacité de travail suffisante existe pour pouvoir assurer un entretien adéquat de la surface, voir le chapitre « Un entretien adéquat – la clé du succès » ci-après.



L'installation de jachères florales dans les zones de grandes cultures intensives offre des zones de tranquillité pour beaucoup d'auxiliaires (oiseaux, araignées, insectes).



L'Argiope fasciée est une habitante fréquente dans les jachères.

Une jachère tournante si:

- Un milieu de plus grande étendue (min. 20 ares) est prévu.
- La jachère doit rester 1 à 3 ans au même endroit.
- La parcelle était utilisée précédemment comme terre ouverte ou culture pérenne, excepté les prairies temporaires, (cf. ci-dessus).
- Une capacité de travail suffisante existe pour pouvoir assurer un entretien adéquat de la surface, voir le chapitre « Un entretien adéquat – la clé du succès » ci-après.

Attention: Eviter de placer les jachères en bordure de routes très fréquentées, qui sont mortelles pour beaucoup d'animaux liés aux jachères tels que le hérisson, le lièvre ou d'autres petits animaux comme les grenouilles.



Lièvres, chevreuils et autres animaux se réfugient souvent dans les jachères tournantes, les dérangements y étant faibles.

Une jachère n'est pas adéquate si:

- La surface de compensation écologique prévue doit rester au même endroit plus de 6 ans.
- Le sol de la parcelle libère une forte quantité d'azote.
- Le sol est mouillé, compact ou tourbeux.
- Beaucoup de graminées très concurrentielles (chiendent, ray-grass italien, millets) et/ou de plantes à problèmes (surtout chardon des champs, rumex, liserons) sont présentes ou susceptibles de pousser.
- L'endroit est très ombragé.
- La capacité de travail est insuffisante pour pouvoir assurer un entretien adéquat de la surface.
- Une utilisation fourragère est envisagée.

Si l'endroit n'est pas adapté pour une jachère, il est plus judicieux d'installer un autre type de surface de compensation écologique, par exemple une prairie extensive ou une haie.

Quels sont les mélanges de semences recommandés?

Utiliser uniquement les mélanges recommandés par la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART. Il existe deux types de mélanges composés respectivement d'environ 20 et 40 espèces indigènes annuelles et pluriannuelles ainsi que de sarrasin, qui sert à la couverture du sol.



La nielle des blés est une plante accompagnatrice des cultures autrefois répandue et devenue rare aujourd'hui. Elle apparaît surtout la première année.



Le coquelicot et le bleuet caractérisent les jachères en première année.



La cardère est utile pour de nombreux oiseaux, comme poste d'observation pour l'alouette par exemple.



Beaucoup d'insectes utiles se nourrissent sur les plantes des jachères, comme cette syrphide sur une marguerite.

Choisir la version complète pour ...

- les terrains pauvres en éléments nutritifs, caillouteux et ensoleillés.

Choisir la version de base pour...

- les terrains riches en éléments nutritifs.

Une enherbement spontané (sans semis) est rarement couronné de succès et n'est autorisé que dans les surfaces qui s'y prêtent sur autorisation du service cantonal de la protection de la nature.

Préparation du lit de semence: comment procéder?

- L'objectif est d'obtenir un lit de semence sans graminées et plantes problématiques, rappuyé et pas trop fin (comme pour l'ensemencement d'une prairie).
- Labourer la surface le plus tôt possible mais au plus tard un mois avant le semis. Le semis direct n'est pas approprié et comporte des risques.
- Travailler le sol de manière superficielle 2 à 3 fois avec le vibroculteur ou la herse étrille pour éliminer les plantes indésirables pendant la phase de germination et de la levée.
- Si un traitement chimique des plantes à problèmes est nécessaire, cela peut indiquer que la parcelle n'est pas adéquate pour une jachère.

Période de semis

Semis de printemps

- Préférer les semis de printemps (moins de graminées spontanées, plus grande richesse en fleurs l'année du semis).
- Les semis à partir d'avril sont optimaux.
Mais: éviter le semis dans des sols mal ressuyés!
- Sur les sols lourds et en cas de forte pression des plantes problématiques qui ont besoin de chaleur pour germer, comme les millets, les galinsogas ou l'amarante, semer de préférence en automne ou tôt au printemps (mi-mars à mi-avril).

Semis d'automne

- Semer de préférence de début septembre à mi-octobre.
- Préférable sur les sols lourds et en cas de forte pression des plantes problématiques qui ont besoin de chaleur pour germer telles que les millets, les galinsogas ou l'amarante.
- Ne convient pas en cas de forte pression du vulpin ou du jouet du vent !

- Les semis d'automne sont moins riches en fleurs la première année et sont souvent plus rapidement envahis par les graminées.

Technique de semis

Semer les petites surfaces à la main. Afin de faciliter le semis, les semences peuvent être commandées dans le commerce avec un support de semis ou directement mélangées avec de la vermiculite, du sable ou de la sciure.

Les plus grosses parcelles doivent être semées avec un semoir réglable précisément (par ex. du type Krummenacher). Ne pas enfouir la semence (ces espèces ont besoin de lumière pour germer)!

Passer le rouleau après avoir semé. Éviter le rouleau lisse pour réduire le risque de battance en cas de précipitations.

Attention: Respecter les quantités de semences recommandées. Une réduction jusqu'à 50% de la quantité de semences n'est indiquée que dans les endroits très maigres, secs et en cas de pression négligeable des plantes spontanées indésirables.

Pendant la levée

De la patience est nécessaire! Beaucoup d'espèces des mélanges de jachères ont besoin d'une période particulièrement longue (soit 5 à 10 semaines) pour germer. En cas de problèmes de limaces, voir le chapitre «Ravageurs» ci-après.



Le semoir de type Krummenacher convient très bien pour un semis mécanique.



Les coquelicots, bleuets et autres plantes des jachères lèvent lentement. C'est pourquoi il est important que les sites soient sans mauvaises herbes.

Un entretien adéquat – la clé du succès

Les jachères exigent dès le départ une observation régulière et des soins. Contrôler l'apparition des mauvaises herbes pérennes et du chiendent ainsi que la levée du sarrasin 3 à 4 semaines après le semis. Si le sarrasin lève mal, cela peut indiquer un problème de limaces.

La charge de travail pour l'entretien d'une jachère ne doit pas être sous-estimée. Il faut compter environ 30 à 50 heures de travail par hectare et par année, pour d'une part assurer la qualité de la jachère et d'autre part éviter les problèmes par la suite.

Coupe de nettoyage après l'installation

Une coupe de nettoyage peut s'avérer opportune dans les jachères florales en cas de forte pression des mauvaises herbes annuelles à larges feuilles, lorsque la lumière n'arrive plus au sol. Les espèces problématiques sont les chénopodes blancs et polyspermes, les amarantes, les renouées et l'ortie royale (*Galéopsis tétrahit*). Pour d'autres espèces ainsi qu'en cas de forte présence de graminées (par ex. millets), la coupe de nettoyage ne donne souvent pas le résultat escompté!

- Réaliser une coupe de nettoyage ou broyer par beau temps et lorsque les plantes ont environ 10 cm de haut, avant que les espèces annuelles du mélange ne se mettent à pousser rapidement.
- Une coupe trop tardive peut fortement réduire les espèces annuelles du mélange et nuire à la diversité de la structure de la jachère.
- Laisser le produit de la coupe sur place. Evacuer le produit de la coupe s'il est très abondant, pour éviter qu'il ne forme un tapis.

Soins culturaux au fil des ans

Les surfaces de jachères non travaillées sont particulièrement intéressantes d'un point de vue écologique et offrent abris et sites d'hivernage aux insectes, araignées et petits mammifères.

Des interventions telles que la fauche en combinaison avec un léger travail du sol peuvent cependant améliorer la composition botanique. Les interventions les plus prometteuses sont celles réalisées précocement (à partir de l'automne de la 2^{ème} année), aussi longtemps qu'il y a assez d'espèces du mélange présentes et que l'envahissement par les graminées n'est pas encore trop avancé.



Le sarrasin sert à la couverture du sol et est très vite reconnaissable.



Les chardons apparaissant déjà pendant la levée doivent être combattus de manière adéquate. Une apparition massive signifie que le site ne convient pas pour une jachère.



Une coupe de nettoyage influence fortement la composition botanique de la jachère. Droite : une jachère 2 semaines après la coupe. Gauche : après 54 jours.



Les jachères offrent également des refuges pour la faune après la récolte.

Fauche et travail du sol dans les jachères florales

A effectuer seulement à partir de la 2^{ème} année, en hiver (octobre à mars), sur au maximum la moitié de la surface. L'objectif de l'intervention est de :

- maintenir et favoriser la diversité des espèces (avant tout les annuelles) grâce à un léger travail du sol.
- ralentir l'envahissement par les graminées (par un léger travail du sol).
- éviter un embuissonnement de la surface (par la fauche).



Techniques de fauche possibles

Attention: Souvent la fauche favorise l'envahissement par les graminées. C'est pourquoi elle devrait être suivie par un travail superficiel du sol.

- Faucher à la motofaucheuse ou à la faucheuse rotative et laisser le produit de la coupe sur place (jachères peu productives) ou l'évacuer avec l'autochargeuse et le composter de manière appropriée.
Les plantes volumineuses et très ligneuses sont difficiles à composter et devraient être mélangées avec des déchets verts. Cette manière de procéder prend du temps mais épargne les insectes et les araignées.
- Faucher en automne en cas de forte pression des plantes à problèmes appréciant la chaleur (millets).
- La récolteuse à fléaux, le gyrobroyeur ou les machines de récolte du maïs sont peu adaptées. Une couche de matériel broyé peut se former et la plupart de la faune (insectes, araignées par exemple) est anéantie.



Suivant la situation, il est possible d'éviter la fauche avant le travail du sol.

Techniques de travail du sol possibles

- Machines: cultivateur, herse, herse à bèches roulantes, herse à axe horizontal, herse à disques indépendants.
- Travailler le sol seulement sur les 10 premiers centimètres.
Travailler le sol superficiellement avec un passage au cultivateur ou deux passages à la herse. De bonnes expériences ont été faites avec un travail au cultivateur à la fin de l'automne de la 2^{ème} année.
- La herse à axes verticaux n'est pas adaptée.



Le travail du sol favorisent les espèces annuelles du mélange.

Attention: Renoncer à un travail du sol en présence de mauvaises herbes pérennes telles que le chardon des champs, le chiendent, etc..!

Fauche et travail du sol dans les jachères tournantes

Etant donné la courte durée des jachères tournantes, renoncer à un travail du sol et éviter la fauche pour épargner la faune. Si une fauche est tout de même effectuée, attention au fait que, sur des grandes parcelles, le produit de la coupe sera considérable. Procéder comme pour les jachères florales et, si possible, laisser des zones non fauchées comme refuges pour la faune.

Une surveillance des plantes à problèmes indispensable

Contrôler régulièrement l'apparition de plantes à problèmes dans les jachères, surtout au printemps (dès mars). A cette période, les plantes semées sont encore assez petites pour pouvoir reconnaître et lutter contre les plantes indésirables (chardon des champs, rumex, chiendent, solidages, buddléa) et empêcher leur multiplication de manière précoce.

Plantes problématiques et possibilités de lutte

Dans les exploitations remplissant les PER, les traitements plante par plante et des foyers de mauvaises herbes sont autorisés dans les jachères florales et tournantes, s'il est impossible de les combattre raisonnablement par des moyens mécaniques.

Les plantes des jachères poussant lentement, utiliser un herbicide sélectif approuvé pour le traitement. En cas d'utilisation de glyphosate, utiliser une cloche pour travailler de manière précise. Le but est que les trous formés soient le plus petit possible et les espèces indésirables par conséquent peu favorisées.



Appareil à mèche et boille à dos conviennent bien à la lutte contre le chardon.



La lutte contre le rumex fait également ses preuves dans les jachères.



Si beaucoup de rumex germent après le semis, traiter et ressemer la jachère.

Chardon des champs

- Lutte mécanique (petits foyers, exploitations bio): les plantes jusqu'à 10 cm de haut doivent être coupées ou arrachées dans les sols humides. Les chardons peuvent ainsi être affaiblis.
- Lutte chimique (foyers importants): traitement des foyers à l'aide d'appareils à seringue, à mèche ou de type «boille à dos» avec des herbicides sélectifs homologués. Laisser les chardons pousser assez longtemps (min. 25 à 30 cm de haut, l'efficacité est toutefois meilleure au stade précoce de bourgeons). Respecter les conditions d'utilisation des produits.

Une deuxième intervention en automne jusqu'à mi-septembre, par temps sec et ensoleillé, a démontré une grande efficacité.

- Eviter absolument l'égrainage: couper les têtes avant la dissémination des graines. Par la suite, contrôler l'apparition de nouveaux bourgeons.

(Voir également le document «Lutte contre le chardon des champs», www.agridea.ch)

Rumex (lampé)

- Lutte mécanique (petits foyers, exploitations bio): déraciner avec la fourche à rumex.
 - Lutte chimique (foyers importants) : traitement à l'aide d'appareils à seringue ou à mèches avec des herbicides sélectifs homologués.
- Intervenir au printemps (début avril à mi-juin) et en automne (jusqu'à mi-septembre). Appliquer sur des rosettes de feuilles bien développées, mais avant la formation des graines.
- Eviter absolument l'égrainage: éliminer également de la parcelle les hampes partiellement matures.
 - Les graines de rumex ont une durée de vie de 50 à 60 ans !

Chiendent

- Exploitations bio : il n'y a guère de possibilité de lutter efficacement contre le chiendent dans la jachère. Par conséquent, retourner rapidement la jachère.
- Lutte chimique : traitement plante par plante à l'aide d'un appareil à seringue ou à mèches avec un herbicide sélectif homologué.
Traiter les chiendents quand ils ont 20 cm de haut et avant qu'ils ne nuisent fortement au développement des plantes de la jachère.

Liserons

- Lutte mécanique (petits foyers, exploitations bio) : arracher ou déraciner les nids de manière répétée.
- Lutte chimique (foyers importants) : utiliser uniquement les herbicides sélectifs homologués.

Solidages, Bludéas et Sénéçons

- Arracher les plantes avec les racines et les éliminer avec les ordures ménagères.



Des solidages exotiques poussent parfois dans les jachères et peuvent supplanter d'autres espèces.



L'Ambrosie, une espèce introduite en Suisse, a un pollen très allergène. Jusqu'à aujourd'hui, elle n'a été rencontrée que ponctuellement dans des jachères.

Ambrosie à feuilles d'armoise

- Un contrôle intensif de juin à septembre est recommandé. Annoncer les observations à la personne responsable de la commune ou à la station phytosanitaire cantonale.
- Plantes isolées : arracher les plantes avec les racines et les éliminer avec les ordures ménagères. Lors de la floraison, éliminer l'inflorescence avant l'arrachage ou porter un masque.
- Grands foyers: contacter le service phytosanitaire cantonal et suivre ses instructions.
Voir aussi dépliant «Ambrosie – une menace pour la santé et la biodiversité» de l'Agroscope Changins-Wädenswil et le document «Reconnaître l'ambrosie» de Popow Agro Consulting.

Des observations fréquentes et régulières et des mesures prises en temps voulu permettent de résoudre les problèmes. Voir aussi le document «Qualité des jachères» et «Lutte contre le chardon des champs», www.agridea.ch.

Ravageurs

Limaces

Lorsque des risques de dégâts par les limaces sont suspectés:

- Installer des pièges à limaces avant le semis pour évaluer la pression existante. S'il y a plus de deux limaces par pièges, contacter la station phytosanitaire cantonale ou
- dans les exploitations remplissant les PER, disposer des granulés anti-limaces dans les bords des cultures avoisinantes sensibles (colza, betteraves, cultures maraîchères).

Campagnols

La mise en place de perchoirs pour les oiseaux de proie durant l'hiver en bordure de jachère est très efficace. Enlever les perchoirs pendant le printemps et l'été en présence d'alouettes ou de cailles, sinon leur progéniture servira de nourriture aux oiseaux de proie.



De simples piquets favorisent particulièrement le faucon crécerelle.

Une remise en culture adéquate

Un travail du sol et un choix de la culture suivante appropriés ainsi qu'une lutte ciblée des plantes problématiques permettent d'éviter la repousse de plantes indésirables dans la culture suivante. Les procédés diffèrent pour les exploitations remplissant les PER et les exploitations bio.

Exploitations PER

Que faire avant le semis de la nouvelle culture?

Soit

- Retourner la jachère avec la charrue ou deux passages de la herse à disques. En présence d'espèces problématiques (chardon, chiendent, rumex) et/ou de plantes de la jachère devenues dominantes (tanaisie, cardère), appliquer un herbicide total. Dans de rares cas où la charrue a été utilisée, il peut y avoir des problèmes de repousses pendant 2 à 4 ans après le labour.
- Directement après avoir retourné la parcelle, répéter un travail du sol superficiel permet de détruire les nouvelles germinations.

ou

- Semer la nouvelle culture en semis direct ou en bandes fraisées. Procédé: broyer ou faucher la jachère. Laisser les plantes à nouveau pousser et atteindre 20 cm de haut puis appliquer un herbicide non sélectif, par ex. du glyphosate (seulement dans des sols ressuyés).



Culture de maïs après un travail du sol minimal suite à une jachère.

Cultures adéquates suite à une jachère

Les cultures les plus adéquates après une jachère sont le maïs, les céréales ou les prairies temporaires.

N'installer une prairie pour plusieurs années que si la cardère était peu présente dans la jachère. Pendant la durée de la prairie temporaire, les graines à courte durée de vie des plantes de la jachère perdent leur capacité de germination. Les cardères peuvent toutefois éventuellement rester au stade de rosette dans la prairie. Dans ce cas, les déraciner.

Cultures inadéquates après une jachère

Betteraves sucrières et fourragères, colza, pommes de terre, pois, cultures maraîchères, tournesols et soja sont peu indiquées. Elles présentent des possibilités de lutte restreintes contre les plantes problématiques et sont très sensibles aux problèmes de limaces.

Mesures contre les espèces indésirables dans la culture suivante

- Dans les cultures adaptées, les espèces annuelles peuvent normalement être combattues sans gros problème.
- Les repousses de tanaisie dans les céréales et le maïs peuvent être traitées avec un herbicide du groupe des sulfonilurées.
- Lutter contre le chardon des champs et le rumex, éviter en particulier l'égrainage.

Exploitations bio

Que faire avant le semis de la nouvelle culture?

- Un labour propre est indispensable. En cas de forte présence du chiendent : régler les rasettes de manière à ce que les racines du chiendent soient enfouies à plus de 15 à 20 cm de profond (labour profond). Le débourrement sera ainsi fortement affaibli à la fin du printemps.
- Si le temps est favorable, lutter contre les plantes en germination et les plantes pérennes en effectuant un hersage superficiel répété. Ceci est surtout nécessaire lorsque le chiendent et/ou la tanaisie sont présents en grandes quantités.

Cultures adéquates et inadéquates après une jachère

- Les mêmes principes valent que pour les exploitations PER.

Important: Dans le maïs, le premier sarclage doit être effectué assez tôt.



Cardères au stade de rosette dans une prairie.



Les repousses de bleuet et de coquelicot embellissent le paysage.

Impressum

Editeur

AGRIDEA, cp 128, CH-1000 Lausanne 6, www.agridea.ch
AGRIDEA, CH-8315 Lindau, www.agridea.ch

Concept d'information, rédaction

Knipfer-Jørgensen M., Kuchen S., AGRIDEA, Lindau; Koller N., AGRIDEA, Lausanne

Auteur-e-s

Eggenschwiler L., Jacot K., Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Zürich; Häni F., Ramseier H., Vonlanthen I., SHL, Zollikofen; Koller N., Kuchen S., AGRIDEA; Schaffner D., Agrofutura, Frick

Collaboration

Blum A., Boéchat S., Favre G., AGRIDEA; Bolliger M., Naturama, Aarau; Dougoud S., Station de productions animales et végétales, IAG, Posieux; Graf R., Jenny M., Station ornithologique suisse, Sempach; Meerstetter A., Mosimann B., Strickhof, Lindau; Pfiffner L., FiBL, Frick; Schmidt M., Université de Berne, Bern; Uehlinger G., Neunkirch

Photos

Blum A., Qualinova, Gunzwil/LU (1, 3); Bolliger M., Naturama, Aarau (9, 11, 27, 28, 31,); Brändli G., Eggenschwiler L., Studer S., Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Zürich (5, 15, 22, 23, 24, 25, 34, 37); Günter M., Université de Berne (20); Häni F., Ramseier H., Vonlanthen I., SHL, Zollikofen (16,); Jenny M., Station ornithologique suisse, Sempach (4, 6, 7, 8, 10, 12, 17, 18, 30,); Kuchen S., AGRIDEA, Lindau/ZH (21, 32, 33, 35); Meerstetter A., Strickhof Beratungsdienst, Lindau/ZH (36); Pfiffner L., FiBL, Frick (14, 19, 26, 29); Uehlinger G., Neunkirch (2, 13)

Renseignements

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès des services cantonaux de vulgarisation.

Impression

AGRIDEA Lausanne, Février 2007

Complément aux fiches suivantes :

- *Jachères : installation, entretien et remise en culture*
- *Qualité des jachères*
- *Lutte contre le chardon des champs*

Jachères florales et tournantes : conditions et charges

Les jachères florales et tournantes offrent des habitats proches de la nature dans les terres ouvertes. Pour qu'elles remplissent leur rôle d'habitat pour des plantes et des animaux rares, il est important de les installer, dans la mesure du possible, sur des sites ensoleillés et sans problèmes de mauvaises herbes. Un contrôle régulier des plantes problématiques et la mise en place de mesures de lutte adéquates sont indispensables.

Plantes problématiques

Pour prévenir leur envahissement par les mauvaises herbes, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a édicté les directives suivantes sur la qualité des jachères florales et tournantes relatives à l'article 58 Al. 3 de l'OPD du 23 octobre 2013. Ces instructions sont valables de suite.

Contrôle des surfaces

Le contrôle des jachères florales et des jachères tournantes doit avoir lieu entre le 1^{er} juin et le 31 août.

Seuils de contrôle

Les instructions en cadre de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement ODE (RS 814.911) doivent être suivies. Si les seuils de lutte sont dépassés, les contributions sont réduites et le canton fixe à l'exploitant-e un délai raisonnable pour l'assainissement de l'ourlet. Si lors du contrôle complémentaire effectué après l'expiration du délai d'assainissement la surface présente encore un fort envahissement, la surface est exclue de la SAU.

- liseron : taux de couverture de plus de 33 % de la superficie totale,
- chiendent : taux de couverture de plus de 33 % de la superficie totale,
- rumex : plus de 20 plantes par are,
- chardon des champs : plus d'un foyer par are (un foyer correspond à 5 pousses par 10 m²),
- ambrosie à feuilles d'armoise (« ambrosie ») : aucune tolérance, annonce et lutte obligatoire contre cette néophyte !
- Total graminées (y compris repousses de céréales) : taux de couverture de plus de 66 % de la superficie totale au cours de la 1^{re} année jusqu'à la 4^e année

Produits phytosanitaires autorisés sur jachères florales et tournantes pour le traitement plante par plante et de foyers

Le traitement chimique plante par plante et le traitement des foyers de plantes problématiques mentionnés ci-dessous sont permis, s'il est impossible de combattre ces plantes raisonnablement par des moyens mécaniques.

- Sont considérées comme foyers les surfaces de quelques m².
- Le traitement plante par plante, respectivement des foyers, doit uniquement être réalisé avec les matières actives autorisées à cet effet.
- Le traitement plante par plante, respectivement le traitement des foyers doit être réalisé avec un appareil de type «boille à dos» ou des appareils à seringue ou à mèche.
- Une application sélective basée sur la détection, p. ex. avec Ecorobotix, n'est pas autorisée sur les SPB (voir aussi à ce sujet la note d'information de février 2024 sous www.blw.admin.ch > Instruments > Paiements directs > Prestations écologiques requises > Informations complémentaires : Documentation > Note d'information « Application de produit phytosanitaire basée sur la détection »).

Produits phytosanitaires autorisés sur jachères florales et tournantes

Plantes							Matière active
Chiendent	Chardon des champs	Rumex	Liserons	Espèces de sénécions toxiques	Ambroisie	Renouée du Japon	
•							CYCLOXYDIME ¹
•							FLUAZIFOP-P-BUTYLE ⁶
•							QUIZALOFOP-P-ÉTHYLE
	•						CLOPYRALIDE ⁶
		•					METSULFURON-MÉTHYLE ^{2,5}
					•		FLORASULAME
•	•	•	•				GLYPHOSATE ^{3,5}
	•	•					TRICLOPYRE + CLOPYRALIDE ⁴
	•	•		•		•	FLUROXYPYR-MEPTYL + AMINOPYRALIDE ⁴
	•	•					TRICLOPYRE + FLUROXYPYRE ⁴

¹ Actuellement, aucun produit autorisé dans les SPB.

² Nécessite seulement une faible quantité de matière active. Détruit divers espèces de trèfle.

³ Attention : ces herbicides sont non sélectifs, pas de précipitations durant au moins 6 heures après le traitement !

⁴ Ces matières actives sont autorisées en combinaison.

⁵ Il est recommandé d'appliquer le produit à l'aide d'appareils à seringue ou à mèche.

⁶ Le produit est le plus souvent appliqué à l'aide d'un appareil de type «boille à dos».

Seules les espèces figurant dans ce tableau peuvent être traitées chimiquement. Les autres plantes problématiques sont à combattre par des moyens mécaniques. La liste des substances actives, les rapports de mélange ainsi que l'application («boille à dos» ou appareils à seringue ou à mèche) peuvent être consultée sur : www.psm.admin.ch/fr/produkte